CORENC

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE

#103
NOV. 2026



CHANTIER EN COURS !

LE POINT SUR LES TRAVAUX

PAGES 6 À 9

3 **MULTI-ACCUEIL DE CORENC**
UNE NOUVELLE ÉQUIPE EN PLACE

5 **PORTRAIT**
UN JEUNE CORENÇAIS QUI TUTOIE LES SOMMETS

12 **HANDICAP & ACCESSIBILITE**
UN ENJEU DU QUOTIDIEN

VILLE DE CORENC

ÉDITORIAL



TRANSMETTRE CE QUI NOUS RELIE

Dans une période marquée par le doute et les tensions, les cérémonies républicaines prennent un relief particulier. Le 11 novembre n'est pas seulement un hommage rendu aux anciens combattants : c'est un moment où la nation se rassemble au-delà des clivages, où l'on transmet aux générations suivantes ce qui fonde notre vivre-ensemble. Ces rendez-vous du souvenir et de la République sont, aujourd'hui plus que jamais, des rendez-vous de transmission.

Car le constat est là. Nos concitoyens, et singulièrement les plus jeunes, traversent un temps de perte de repères. Les difficultés économiques fragilisent les familles, l'avenir professionnel devient incertain, le déficit public alimente les inquiétudes sur ce que nous laisserons à nos enfants. À cela s'ajoutent des tensions internationales qui raniment des peurs que l'on croyait derrière nous ; une vie politique parfois dérégulée où les échéances électorales, françaises comme européennes, nourrissent plus de fractures que de projets communs. Certains expriment leur malaise par la casse ou le pillage ; d'autres se replient ou décrochent. Derrière ces comportements, il y a souvent un même sentiment : celui de ne plus savoir à quoi se raccrocher, ni dans quel monde on se projette.

Face à cela, les valeurs de la République – liberté, égalité, fraternité, laïcité, respect de l'autre, sens de l'intérêt général – ne sont pas de simples mots inscrits sur nos frontons. Elles sont un patrimoine qui se transmet, un patrimoine qui s'entretient. Et cette transmission ne se décrète pas : elle se vit, dans les écoles, dans les associations, au sein des familles, mais aussi lors des temps forts que la commune organise et auxquels chacun doit pouvoir prendre part. Une commémoration n'a de sens que si elle est partagée. Un enfant qui lit le nom d'un soldat mort pour la France, un jeune qui assiste au dépôt de gerbes, qui entend les anciens raconter, comprend mieux ce que d'autres avant lui ont donné pour que puisse exister une communauté libre et solidaire. Il comprend que la paix et la démocratie ne sont pas des acquis, mais des responsabilités. Cette pédagogie du souvenir, discrète mais essentielle, contribue à réformer ces repères dont notre époque a tant besoin.

C'est pourquoi l'équipe municipale entend donner à ces manifestations toute leur place, en les ouvrant largement aux écoles, aux jeunes, aux associations, aux habitants de toutes générations. L'objectif n'est pas la cérémonie en elle-même, mais le moment collectif qui rassemble, qui explique, qui relie les âges et les opinions. Dans un moment où l'on doute des institutions, où l'avenir semble brouillé, ces gestes partagés – une minute de silence, une Marseillaise, des prises de parole mémorielles – réaffirment que la République est vivante et que ses valeurs valent d'être défendues, par nous tous.

C'est pourquoi nous invitons chacun d'entre vous à venir assister le 11 novembre à cette cérémonie d'hommage à nos combattants, venez avec vos enfants et vos proches. Le souvenir est une affaire de mémoire ; il est aussi, et d'abord, une affaire d'avenir.

JEAN-DAMIEN MERMILLOD-BLONDIN
Maire de Corenc, Conseiller métropolitain

MESSE DU 11 NOVEMBRE
Mercredi 11 novembre, 10 h
Église Saint-Pierre-Saint-Paul

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE
Mercredi 11 novembre, 11 h
Place André-Moch

BILAN DE PRÉVENTION PAR L'AGIRC-ARRCO
Mercredi 25 novembre, 9 h - 17 h
Mairie de Corenc

MARCHÉ DE NOËL
Dimanche 6 décembre, 10 h - 17 h
Place Charles-de-Gaulle

REPAS DES AÎNÉS
Dimanche 6 décembre, 12 h
Salle Mure-Ravaud

CONSEIL MUNICIPAL
Mercredi 9 décembre, 19 h
Salons de la Mairie

MARCHÉ DE NOËL À LA PROVIDENCE
Dimanche 12 décembre, 10 h - 17 h
Place de la Fontaine, La Providence

INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :
Tous les jours : 8h30-12h/14h-16h,
le vendredi jusqu'à 16h et fermé le jeudi matin.
Téléphone : 04 76 18 50 00
Courriel : lemaire@ville-corenc.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE
Pour prendre rendez-vous,
contactez l'accueil de la maire : 04 76 18 50 00

NUMÉROS D'URGENCE
Pompiers : 18 ; **Gendarmerie** : 17
Police municipale : 04 76 18 50 10
Urgence santé : 15
Centre anti-poison : 04 72 11 69 11

Corenc magazine est une publication mensuelle éditée par la commune de Corenc (Isère). Directeur de la Publication : **Jean-Damien Mermillod-Blondin** Mairie : 18 avenue de la Condamine 38700 Corenc - Tél. : 04 76 18 50 00 - Fax : 04 76 18 50 09
Mail : lemaire@ville-corenc.fr - site : www.ville-corenc.fr
Photo couverture : DR. **Suivez l'actualité de Corenc sur facebook. com/villedecorenc.**
Conception-réalisation : **Manufacture d'Imprimerie DEUXPONTS.**
Certifié Imprim Vert, label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées, protection de l'environnement
2 100 exemplaires.

ACTUALITÉ

BIENVENUE AUX NOUVEAUX CORENÇAIS !

La cérémonie des nouveaux arrivants s'est tenue jeudi 8 octobre à 18h30 dans les salons de la Mairie.

Lorenza Piana, adjointe à l'événementiel et Françoise Barthélémy, conseillère municipale, ont accueilli les nouveaux Corençais en leur remettant une mallette comportant diverses informations utiles et pratiques dont les plans de circulation à vélo et du réseau de transports en commun ainsi qu'un livre sur l'histoire de Corenc.
Lors de son discours en présence de l'équipe municipale, le maire, Jean-Damien Mermillod-Blondin, a mis à l'honneur la richesse et le dynamisme de la vie locale ainsi que la qualité du cadre de vie. Le maire a également rappelé l'importance de faire vivre ce tissu local qui contribue à la vitalité de notre commune.
La cérémonie s'est ensuite poursuivie autour d'un pot convivial offert par la Mairie, permettant aux nouveaux habitants d'échanger avec les élus et les acteurs de la vie corençaise que sont les associations, les commerçants et les chefs d'établissements scolaires qui étaient également conviés.





BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LES BABY-CONTES DE PEEP

« LES PETITS POISSONS »
Mercredi 4 novembre
de 10 h 15 à 10 h 45

KARAOKE

Samedi 7 novembre
de 10 h à 13 h

LES LECTURES D'ARCHIMEDE

« VOYAGE, VOYAGE »
Mercredi 18 novembre
de 10 h à 11 h

LE CLUB MANGA FAIT SES COURSES

Vendredi 20 novembre
de 17 h 30 à 19 h
Les participants choisissent les prochains mangas achetés

LES BABY-CONTES DE PEEP « ÇA GLISSE »

Mercredi 2 décembre
de 10 h 15 à 10 h 45

CRÈCHE

UNE NOUVELLE ÉQUIPE AU MULTI-ACCUEIL

Au cœur d'un environnement verdoyant, le Multi-Accueil communal de Corenc a fait sa rentrée avec une nouvelle équipe de direction, prête à poursuivre l'accompagnement des tout-petits et de leurs familles dans un esprit de confiance et de proximité.

Depuis la fin du mois d'août, **Françoise Christy,** éducatrice de jeunes enfants a pris la direction de la structure. Reconnue pour son sens de l'écoute, sa bienveillance et son engagement, elle possède une solide expérience dans le domaine de la petite enfance. Originaire de Haute-Savoie, elle a débuté sa carrière en participant à la création d'une crèche parentale, une aventure humaine particulièrement enrichissante menée au côté des familles.
Installée dans la région grenobloise depuis 1991, elle a ensuite dirigé pendant treize ans plusieurs établissements d'accueil du jeune enfant à Saint-Martin-d'Hères, avant de rejoindre l'équipe de direction des multi-accueils de la Communauté de communes Le Grésivaudan.

Ce qui l'a séduite à Corenc ? La possibilité de retrouver une structure à taille humaine, de travailler au plus près des équipes, des enfants et de leurs parents. « Être disponible, créer du lien et accompagner chacun au quotidien » sont des valeurs qui lui tiennent particulièrement à cœur et qu'elle souhaite faire vivre au sein du Multi-Accueil corençais.
À ses côtés, **Ophéline Bourgeon**, infirmière de formation, occupe désormais les fonctions de directrice adjointe. Elle veille à la santé et au bien-être des enfants, au maintien des conditions d'hygiène et de sécurité de la structure, à l'équilibre et à la qualité des menus, ainsi qu'au respect des normes sanitaires et réglementaires en vigueur. Son expertise vient compléter celle de Françoise dans un esprit de collaboration et de complémentarité.
Nous leur souhaitons la bienvenue à Corenc et beaucoup d'épanouissement dans leur nouvelle mission au service des enfants et de leurs familles.
L'ensemble de l'équipe du Multi-Accueil reste mobilisé pour offrir aux tout-petits un cadre chaleureux, sécurisant et propice à leur épanouissement.



À droite Françoise Christy, nouvelle directrice de la structure, à gauche, Ophéline Bourgeon, directrice adjointe.

COMMÉMORATION

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie de commémoration de l'Armistice aura lieu mercredi 11 novembre à 11 h, place André-Moch.



Une messe en hommage aux anciens combattants aura lieu à 10 h à l'église Saint-Pierre-Saint-Paul avant la cérémonie officielle qui débutera à 11h place André-Moch. Le départ du cortège en présence des autorités civiles et militaires et en direction du cimetière de Corenc village, sera donné par l'orchestre Gaston Baudry. Le maire, Jean-Damien Mermillod-Blondin, introduira la cérémonie protocolaire devant le monument aux morts. L'annonce des morts pour la France, le dépôt des gerbes et la montée des couleurs seront rythmés par différents chants préparés par les élèves de l'école de Corenc Village André-Moch. Une fois la cérémonie clôturée, vous êtes invités à partager un verre de l'amitié en salle Fernand-Boucher à 12h. Le musée André-Moch sera ouvert pour cette commémoration de 10h à 15h (fermé durant la cérémonie).

DÉROULÉ :

10 H – Messe en l'église Saint-Pierre Saint-Paul

11 H – Rassemblement place André-Moch

11 H 15 – Départ du cortège vers le cimetière, en présence des autorités civiles et militaires et de l'orchestre Gaston Baudry

11 H 45 / 12 H – Clôture de la cérémonie et partage d'un verre de l'amitié en salle Fernand-Boucher

10 H / 15 H – Ouverture du Musée André-Moch, fermé durant la cérémonie.

FESTIVITÉS

MARCHÉ DE NOËL : LA MAGIE SE PRÉPARE



Le marché de Noël de Corenc aura lieu le dimanche 6 décembre place Charles-de-Gaulle. Marc Mayet, conseiller municipal délégué aux commerces, nous parle des nouvelles animations programmées et de cette magie encore en préparation.

Le marché de Noël est un moment festif, convivial et attendu par nombre de Corençais. Quelles seront les animations et nouveautés de cette année ?

Marc Mayet : « *Le marché de noël est un événement incontournable en fin d'année. Il permet de créer du lien dans la commune en cultivant la magie de Noël toutes générations confondues. À cette occasion, les talents de nos commerçants et artisans locaux seront mis à l'honneur. Le marché offre aussi une certaine visibilité aux associations et leur donne l'occasion de valoriser leurs actions. Les Corençais pourront profiter du manège et des balades en calèche. Il y aura une animation entièrement dédiée aux enfants avec la réalisation d'une fresque géante.* »

Comment avez-vous organisé cet événement ?

Marc Mayet : « *Nous sommes plusieurs élus à avoir organisé cet événement. Lorenza Piana, adjointe à l'événementiel, Raphaële Paturle, adjointe à la Solidarité et Vice-présidente du C.C.A.S., François Ernst, administrateur du C.C.A.S. et élu sous l'ancien mandat en charge de l'organisation du marché de Noël, tous m'ont épaulé. Nous avons défini un thème et choisi de mettre à l'honneur le savoir-faire de nos commerçants et artisans locaux. Chaque demande de stand est soigneusement étudiée pour que le marché conserve une thématique cohérente ainsi qu'une certaine magie. Vous pourrez ainsi déambuler dans une ambiance de Noël parfumée d'odeurs sucrées, épicées et gourmandes. Un soupçon de Moyen-Orient sera également au rendez-vous. Un vrai voyage de Noël vous attend.* »

Peut-on encore s'inscrire pour avoir un stand et comment ?

Marc Mayet : « *Un certain nombre de commerçants et artisans corençais ont déjà répondu présents et nous les en remercions vivement. Il est encore possible de s'inscrire via un formulaire. Il suffit de scanner le QR Code ci-joint avec le smartphone afin d'envoyer votre demande. Les stands sont ouverts prioritairement aux artisans, professionnels ou amateurs corençais, mais si un créateur extérieur est intéressé, nous étudierons sa demande et nous pourrons l'accueillir en fonction des places disponibles. Nous avons hâte de vous retrouver nombreux pour ce moment convivial et hors du temps.* »



PORTRAIT

AMBROISE THEVENET, UN CORENÇAIS QUI TUTOIE LES SOMMETS

Ambroise Thevenet, Corençais, nous livre son parcours que rien ne prédestinait à être tourné vers l'élite de la montagne : le Peloton de Gendarmerie de Haute Montagne (PGHM).



Corenc Magazine : Qu'est-ce qui vous a amené à vous tourner vers le monde de l'alpinisme ?

Ambroise Thevenet : J'ai fait une licence assez généraliste en sciences humaines appliquées à Grenoble puis un Master en Sociologie à Lille. Les montagnes me manquaient beaucoup ces dernières années, ce qui m'a amené à m'interroger et réfléchir aux métiers du secours en montagne, voie susceptible de me plaire.

C.M. : Le PGHM est une filière d'élite qui demande une certaine préparation physique ainsi qu'une connaissance fine du terrain. Comment avez-vous procédé ?

A.T. : J'ai pratiqué le judo durant douze ans, je cours et participe à des trails en compétition et en amateur. Je fais aussi du ski alpin. En résumé je suis pratiquant de moyenne montagne, animé par un esprit de dépassement par le sport. Je n'avais jamais pratiqué l'alpinisme mais j'ai relevé ce défi en me donnant les moyens. En parallèle, j'ai passé le concours de gendarmerie ce qui m'a permis de passer les différents niveaux de montagne afin de prétendre à la formation PGHM.

C.M. : Quels sont les niveaux requis ?

A.T : Un premier stage de quatre semaines (deux étés et deux hivers) nous apprend à être équipier en montagne. Un stage plus poussé de cinq semaines en été et de cinq semaines en hiver nous apprend ensuite à être leader, c'est-à-dire emmener une cordée, gérer un groupe et prendre des décisions. Ce niveau nous permet de passer le test d'entrée au PGHM dont la première partie s'est déroulée en mars avec des épreuves de ski et d'escalade. J'ai effectué la seconde partie en août 2026, où nos compétences techniques et physiques ont été analysées et évaluées.

C.M. : Ce sont quels types de test ?

A.T. : Des techniques de cordes et de nœuds, des randonnées avec portage d'un sac d'au moins 8 kg, des déplacements sur des terrains variés, de la désescalade, de l'alpinisme, un kilomètre vertical de 1500 m de dénivelé, le tout en chaussures d'alpinisme.

C.M. : Où en êtes-vous dans ce parcours ?

A.T. : J'ai récemment validé ces tests. La prochaine étape sera d'entrer en formation pour le PGHM. Après avoir suivi trois semaines de formation initiale à Chamonix, je vais être affecté au Mont-Dore (Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes) en novembre. À l'issue de 18 mois de formation, nous serons brevetés PGHM.

C.M. : Qu'est-ce qui vous plaît dans cette profession ?

A.T. : C'est un métier noble où on se met au service des autres. J'aime le dépassement de soi, le fait de gérer son environnement et sa connaissance de soi dans certaines situations compliquées. Être PGHM permet d'allier le sport et la nature. En somme c'est allier passion et métier.

C.M. : Quelles sont ambitions pour la suite ?

A.T. : A terme, j'aimerais me fixer au cœur des Alpes, Briançon est un beau coin au cœur des Ecrins, et pourquoi ne pas faire un tour à Chamonix, berceau de l'alpinisme.

C.M. : Avez-vous un message à transmettre aux jeunes qui s'interrogent sur leur orientation ?

A.T. : Il faut aller au bout de son envie, la motivation donne les clés. Il faut garder en tête de commencer petit à petit, apprendre à son niveau et ne pas vouloir trop en faire car on risque de se blesser et de se mettre en danger.





CHANTIER EN COURS !



LE POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS ET À VENIR

La technique traditionnelle de gestion des eaux pluviales, consistant à évacuer l'eau de pluie des villes dans les mêmes gros tuyaux qui collectent les eaux usées, occasionne de nombreux dysfonctionnements : inondations, pollution des milieux naturels. Encore d'actualité à Corenc, c'est pour séparer les eaux de pluie des eaux usées que la Métropole de Grenoble en lien avec la commune réalisera des travaux dans l'avenue de l'Eygala en janvier 2027. Ces travaux seront l'occasion de renforcer les réseaux d'eau potable.

.../...



.../...

UN PLAN GLOBAL POUR UN RÉSEAU NEUF

Inondations comme celles subies cet été, accumulation de débris charriés par les eaux pluviales et surcharge des réseaux unitaires lors d'épisodes pluvieux intenses, dysfonctionnements à l'usine de dépollution, débordements à la Chantourne : voilà les grands enjeux des travaux entamés sur le secteur Vercors/Belledonne/Revirée, et demain avenue de l'Eygala, dans le cadre du schéma directeur de l'assainissement de la Métropole.

L'objectif ?

Avenue de l'Eygala, les travaux débuteront courant janvier 2027, un délai de 8 mois sera nécessaire (phase 1) car trois gros réseaux (eau potable, eaux usées, eaux pluviales) seront posés et enterrés profondément, des blindages apposés de part et d'autre pour que la tranchée ne s'effondre pas. S'ensuivra une phase de test avant le raccordement et la mise en service des réseaux.



"

LIONEL MOREAU

Adjoint délégué aux Travaux, à l'Environnement et à la Biodiversité

« Nous avons travaillé en étroite collaboration avec Grenoble Alpes Métropole. Après des échanges constructifs, les travaux sur le chemin de Rochasson et l'avenue de l'Eygala voient le jour. La suppression des câbles et des potences de l'ancien trolley sur l'avenue de l'Eygala fin novembre contribuera également à embellir un peu plus notre cadre de vie. Par ailleurs, nous travaillons sur un projet à moyen terme pour améliorer la mobilité douce sur l'avenue de l'Eygala. Je tenais à remercier tout particulièrement le secteur Nord-Est et les chargés de travaux des régies de l'eau et de l'assainissement de la Métropole. Nous vous tiendrons au courant de l'avancée des futurs projets et sur les échanges que nous pourrons avoir. »

La Régie de l'Eau de Grenoble-Alpes Métropole (R.E.A.) intervient avenue de l' Eygala.

Corenc Magazine a rencontré un des acteurs phares de ce chantier, l'unité des travaux de l'eau de la Métropole de Grenoble, qui s'est prêtée au jeu des questions-réponses. Rencontre avec Madame Estienne, chargée de travaux réseaux humides SUD à la Direction Etudes et Travaux des régies de l'eau et de l'assainissement.

Corenc Magazine : Quelles sont les missions des régies de l'eau et de l'assainissement ?

Séverine Estienne : Les régies de l'eau et de l'assainissement ont pour missions d'exploiter et d'entretenir leurs patrimoines respectifs afin de délivrer une eau potable et collecter les eaux usagées de leurs usagers.

C.M. : A l'échelle métropolitaine que permet la séparation des réseaux d'eaux pluviales et réseaux d'eaux usées ? Y'a-t-il des répercussions pour les usagers et si oui de quelle nature ?

S.E. : Il y a quatre objectifs principaux : ne pas avoir des eaux usées trop diluées acheminées et traitées à Aquapole, notre station d'épuration principale ; éviter de polluer le milieu naturel ; respecter la réglementation en vigueur ; rendre l'eau au milieu naturel afin qu'elle soit filtrée par le sol et rendue à la terre ; cela évite de transporter des tonnes d'eau inutilement et d'assécher les milieux naturels qui en ont besoin.

Quelles sont les obligations pour les usagers, conformément au PLUi ?

Les obligations pour les usagers : infiltrer leurs eaux de pluie (toit + cours revêtue) sur leur parcelle, puisqu'elles doivent pouvoir retourner à la terre directement. Dans les où l'infiltration n'est pas possible en raison du sol argileux, ce peut être du stockage-restitution (on stocke l'eau dans une cuve puis on la restitue petit à petit, après les pluies). Un logiciel sur le site de GAM qui s'appelle Parapluie-hydro est disponible afin d'aider les usagers à choisir une ou plusieurs solutions cumulatives répondant à cet objectif.

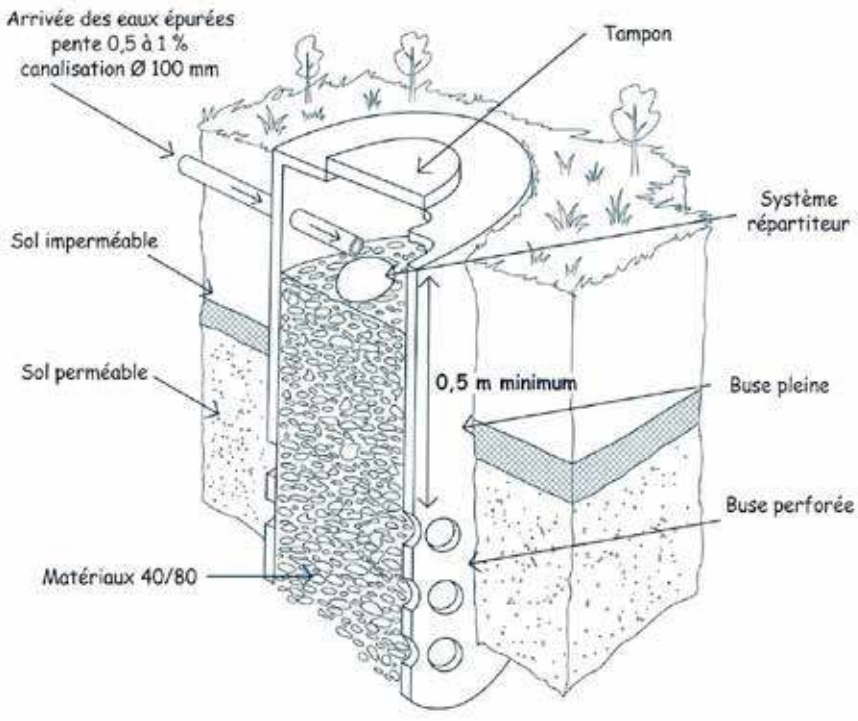


Image d'illustration

ZOOM SUR LE CHANTIER EYGALA – JANVIER 2027

L'avenue de l'Eygala est une rue très passante faisant la jonction entre La Tronche, Corenc et Meylan. Sur les coteaux de Chartreuse, trois ruisseaux descendent : celui de la Buissière, des Ayguinards et de Béatière. Lors des intempéries, ces ruisseaux débordent et viennent saturer le réseau unitaire.

Qu'est-ce qu'un réseau d'eau unitaire ?
Un réseau d'eau unitaire c'est lorsque les réseaux d'eaux pluviales et les réseaux d'assainissement sont dans un seul tuyau. Cela peut générer des pollutions ainsi que des dysfonctionnements en aval lors de débordements. Le but est donc de créer un séparatif pour les eaux pluviales et d'essayer d'infiltrer le plus possible l'eau de pluie dans le sol via des puits d'infiltration. Par exemple en 2025, un puits d'infiltration a été posé au rond-point de l'avenue de Belledonne et de l'avenue du Vercors. C'est une grande cuve perméable dans laquelle le réseau d'eau pluviale arrive. Celui-ci aura un effet tampon, l'eau va donc s'infiltrer dans le sol et rejoindra la nappe phréatique. Cet outil évite d'avoir une eau pluviale susceptible de saturer les réseaux en cas de forts orages. Cela permet également de ne pas avoir à la traiter en aval. Ce système a l'avantage d'alimenter la nappe qui va se régénérer et alimenter la végétation alentour.

LES CHANTIERS EN ACTION

EYGALA - PHASE 1
La première tranche des travaux aura lieu de l'avenue de la Revirée jusqu'à l'avenue Louis Bonnet-Aymard. Cette tranche s'effectuera en janvier une fois les câbles du trolley-bus retirés. L'emprise entière du chantier nécessite d'être balisée, sur près de 400 mètres et les zones de travail s'effectueront en avançant portion par portion. Un système de route barrée en journée permettra de protéger la zone de chantier de 8 h 30 à 17 h, avec une exception pour les riverains. Ces derniers seront contactés au préalable et pourront emprunter les aménagements mis en place. Le reste du temps, c'est-à-dire en fin journée, la nuit et tôt le matin, un alternat par feu sera disposé.
L'itinéraire des bus desservant les établissements scolaires du secteur sera dévié et pourra occasionner du retard.

INFOS PRATIQUES :
Zone de travaux de 400 m balisée ; Route barrée de 8 h 30 à 17 h, excepté pour les riverains ; Alternat par feux en dehors de ces horaires.

EYGALA - PHASE 2
Une deuxième phase de travaux est prévue entre la section de la Revirée et des Ayguinards pour une durée d'environ quatre mois.

Et Rochasson dans tout ça ?
Lundi 19 octobre 2026 et jusqu'au 6 novembre, le secteur voirie Nord-Est de la Métropole a repris l'intégralité du soutènement du virage en amont du Fort du Bourcet qui présentait de grandes fragilités structurelles. Ces travaux ont permis à la Régie de l'Eau de Grenoble-Alpes Métropole de reprendre la réfection des réseaux entamés l'année dernière sur le chemin de Pierrache. L'enrobé de la chaussée sera intégralement repris sur cette section. Ce chantier d'une durée de 8 semaines devrait s'achever courant janvier 2027.

INFOS PRATIQUES :
Les travaux s'effectuent portion par portion ; La route est barrée de 7 h 30 à 16 h 30 ; La route est ouverte à partir de 16 h 30, soirs, week-ends et vacances.



Zone du futur chantier avenue de l'Eygala.



La ligne de trolley avenue de l'Eygala sera retirée fin novembre 2026.



Le virage du Fort du Bourcet présentait de grandes fragilités structurelles - chemin de Rochasson.

COMMERCES

CASE À SKIS, UN SERVICE DE LOCATION ET DE RÉPARATION À PROXIMITÉ

L'idée d'un commerce éphémère de location et de réparation de sports de glisse est née autour d'un café, un peu sur le ton de la plaisanterie. Et puis après tout, pourquoi pas ?

Faire revivre « La Remise », cet endroit convivial, au cœur de la vie du village de Corenc, proposer un service de proximité aux corençais ; c'est là tout le défi relevé par Christophe Ribaud et Béatrice Mazet, co-gérants de la Case à Skis. L'histoire de la Case à Skis a commencé à Chamrousse sur le plateau de l'Arselle, avant de s'implanter véritablement à Vizille d'où Christophe Ribaud est originaire. Fort de ce succès, deux commerces ont été ouverts sur l'Alpe du Grand Serre. Avec un contexte économique peu favorable aux commerces, Christophe Ribaud repense le système de diversification. En tant que Corençais, Christophe venait régulièrement au Café Rencontre au Village, ce lieu temporaire mis en place avant la réouverture du Café de la Place. « *Nous nous interrogions sur le devenir de cette remise et, en plaisantant, j'ai lancé l'idée d'un commerce de ski. Cette idée s'est transformée en véritable projet de commerce éphémère sur une pré-saison* ».
Un service de location longue durée sera donc proposé à la Remise à partir du 12 novembre : de la location de skis de piste, de fonds, des raquettes, chaussures, bâtons, casques, housses de rangement et même des porte-skis magnétiques. « *Nous essayons de nous adapter à toutes les demandes qui nous sont faites* » indique Monsieur Ribaud. « *Nous proposons également un atelier réparation. Les clients pourront déposer leur matériel, nous verrons ensemble les réparations à faire puis je ferai le nécessaire dans mon atelier à l'Alpe du Grand Serre* ». Proposer un service longue durée, avec un retour du matériel en mai, en pré-saison permet aux clients d'anticiper les besoins (fartage, entretien, location) et d'être ainsi prêts pour la saison, sans pression !

INFOS PRATIQUES :
Ouvert : du 12 novembre au 5 décembre
Location longue durée : retour du matériel à La Remise, en mai
Adresse : La Remise, Corenc Village
Contacts La Case à Skis :
Tél. : 06 03 64 60 91
lacaseaskis@gmail.com



EXPOSITION

CULTURE ET PATRIMOINE PRÉSENTE ÉLISABETH ROUX

« Le souffle du jardin, murmure de feuilles, éclat des fleurs »



Le programme 2026 très floral, de l'association Culture et Patrimoine de Corenc, se clôt sur une nouvelle et originale représentation de la nature. Héritière de la tradition française d'« *hédonisme élégant* », Élisabeth Roux est une artiste peintre aux nombreuses distinctions, dont la médaille d'or de l'Assemblée nationale. Elle nous offre sa perception du plaisir et du ressourcement que lui donne la nature : un agencement libre de jardins fouillis, de superpositions riches, de juxtapositions inattendues, de bouquets foisonnants voire jaillissants, de coloris libérés du contour, éclatants ou terriens dans une palette profonde et audacieuse qui lui est propre.

Venez sentir le souffle puissant de ses jardins, écouter le bruissement des sous-bois et admirer l'éclat des fleurs.

INFOS PRATIQUES
Exposition du 19 novembre au 19 décembre 2026, salons de la Mairie. Vernissage jeudi 19 novembre 2026 à 18 h 30. Permanences de l'artiste les samedis de 14 h à 18 h et certains dimanches.

ASSOCIATION

YOGA EN FAMILLE

L'Association Mandala Corenc organise une **séance de Yoga en famille** le mercredi 18 novembre à 15 h 00 dans la salle Ferdinand-Boucher, à Corenc Village. Parents, grands-parents et enfants, venez ensemble pour une activité intergénérationnelle par le moyen du yoga ludique.

Places sur réservation par mail : MandalaYogaCorenc@gmail.com, ou par téléphone 07 83 06 39 57
Plus d'informations sur https://mandala-yoga-corenc.odoo.com



ASSOCIATION

CEMAVI : UNE FIN DE SAISON RECORD !

L'association CEMAVI, qui propose des activités sportives et de loisirs pour les personnes en situation de handicap mental et/ou psychique, a clôturé sa belle saison de sport adapté par un record de participants sur ses séjours d'été. Elle a réussi à faire partir 60 adhérents en vacances, dont 7 personnes de faible autonomie et 5 mineurs lors de séjours qui leur étaient dédiés.

Une rentrée déjà bien sportive !

En cette rentrée 2026-27, l'association portée par Marc Samaille continue sur sa lancée et décide d'agrandir son équipe avec l'embauche d'une corençaise : Lucie. Elle rejoint Romain et Adrien, enseignants en activité physique adaptée. Lucie vient apporter son regard d'éducatrice spécialisée sur les activités de l'association.

Et pour confirmer la professionnalisation de cette association, le logo CEMAVI évolue pour encore plus de dynamisme et de projets.



CEMAVI

UQM

L'UNION DE QUARTIER DE CORENC MONTFLEURY

L'Union de Quartier de Corenc Montfleury a le plaisir de vous convier à **sa réunion d'information suivie de son Assemblée Générale, le mardi 8 décembre 2026 à 18 h 30 dans la salle Henriette-Deloras** (salle de réunion localisée dans l'école maternelle de Montfleury, entrée à l'angle de l'avenue Charles de Foucauld et de l'avenue de la Paix).

De 18 h 30 à 19 h un apéritif convivial vous sera offert par l'Union de Quartier, de 19 h à 20 h, réunion d'information et assemblée générale.

Ce sera l'occasion de vous présenter l'équipe de l'Union de Quartier, de partager le bilan de l'année écoulée, et de discuter en détail des actions à venir selon les 4 thèmes de l'Union de Quartier :

- L'urbanisme/le cadre de vie
- La convivialité
- La mobilité
- La lutte contre les moustiques tigres

N'hésitez pas à en parler à vos voisins. Nous vous attendons nombreux et nombreuses. L'équipe de l'Union de Quartier de Montfleury.



ASSOCIATION

DEMANDES DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2027

La Ville de Corenc soutient ses associations par le prêt gratuit de salles municipales, par du temps d'agent mis à disposition gratuitement pour l'organisation d'événement, par le prêt de matériel, par la possibilité de publier des informations sur le Corenc magazine et sur le site internet de la Ville. La municipalité soutient aussi financièrement les associations corençaises par le versement de subventions de fonctionnement, d'équipement ou de projet après étude des dossiers individuels. Vous pouvez télécharger le formulaire de demande de subvention 2027 en scannant le QR code ci-contre et nous le retourner rempli au plus tard le mardi 1 décembre 16h à responsable.finances@ville-corenc.fr.

COIN DE L'ORTHO

AU FUR ET À MESURE



Le mot **fur**, issu du latin **forum** (place du marché) a pris au Moyen Âge le sens de **prix**, puis de **proportion**, de **mesure**. Au XVII[e] siècle, le mot étant tombé en désuétude, on lui a accolé le mot mesure pour se faire bien comprendre, créant ainsi un pléonasme. L'expression signifie petit à petit, progressivement.

SOLIDARITÉ

ENJEUX DU HANDICAP : « C'EST DÉSORMAIS L'ENVIRONNEMENT QUI DOIT S'ADAPTER ET PAS LA PERSONNE »

Créer une cohésion sociale solide, inclure chacun, garantir l'égalité comme un droit inaliénable, tels sont les grands enjeux relatifs au handicap.



Mardi 29 septembre, les administrateurs du C.C.A.S. de Corenc et les élus de l'équipe municipale étaient invités à participer à une formation sensibilisation au handicap qu'on pourrait résumer ainsi : « C'est désormais l'environnement qui doit s'adapter et pas la personne ». Explications sur les actions spécifiques que mène la ville pour l'inclusion des personnes en situation de handicap et la sensibilisation à cet égard.

En 2025, la ville de Corenc a établi une convention avec le service commun « Accessibilité » de la Métropole de Grenoble dont l'objectif est de comprendre les besoins des personnes en situation de handicap, d'adapter les services et de concevoir des aménagements homogènes à l'échelle du territoire métropolitain.

Concrètement, cela peut se traduire par une formation des agents d'accueil au handicap (langue des signes), à des conseils sur l'accessibilité de certains espaces, à mettre à disposition un registre d'accessibilité indiquant les espaces adaptés (ex. places de stationnement adaptées, rez-de-chaussée accessible, etc.)

CHIFFRE

20 %

de la population française est touchée par un handicap.

252 agents ont été formés depuis 2022 et les élus des communes bénéficient aussi de ces formations.
Mardi 29 septembre, les administrateurs du C.C.A.S. de Corenc et les élus de l'équipe municipale ont été invités à participer à cette formation de sensibilisation organisée dans les salons de la mairie, formation qui se voulait être un apport théorique et pratique.

Les différentes familles de handicap leur ont été présentées (déficiences cognitives, sensorielles, intellectuelles, maladies invalidantes, déficiences motrices)

CHIFFRE

80 %

des handicaps sont invisibles.



LE MOT DES ÉLUS

FRANÇOISE BARTHÉLÉMY

« Cette formation très intéressante a été très bien encadrée. Les informations étaient très claires tant sur le plan technique que pratique. Nous avons pratiqué nous-mêmes la marche à l'aveugle avec la canne, ce qui est fort compliqué. C'était très impressionnant. Nous avons également essayé de circuler en fauteuil roulant. Les personnes à mobilité réduite sont très courageuses ; nous n'imaginons pas à quel point ce peut être difficile. »

ainsi que l'essentiel de la règlementation (loi du 5 février 2021 avec notamment la création des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH)) et les enjeux liés au vieillissement de la population.

Enfin, les élus ont été confrontés à des exercices en situation réelle (fauteuil roulant, marcher avec une canne d'aveugle) pour mieux appréhender les réalités du quotidien des personnes.

Comprendre, découvrir et se mettre à la place de l'autre commence dès le plus jeune âge. C'est dans cette optique que le 17 juin 2026, sous la houlette de Raphaële Paturle, adjointe et Vice-Présidente du C.C.A.S., le conseil municipal a voté une convention tripartite entre l'APF France handicap, la commune de Corenc et son C.C.A.S. pour organiser une action sur le thème du handicap destinée à un groupe d'enfants âgés de 6 à 10 ans.

CHIFFRE

1,5

millions de français ont une déficience visuelle.

Cette action s'est donc tenue le mercredi 23 septembre de 10 h à 12 h à la garderie municipale de l'école élémentaire Montfleury, en présence de Sandrine Gili, adjointe à la réussite éducative, Élodie Cotte, conseillère municipale déléguée à la petite enfance, Christiane Rakhmanoff, en qualité de représentante des associations de personnes handicapées du département, la Directrice du service réussite éducative et les agents du service du C.C.A.S.
Les enfants ont été divisés en petits groupes pour participer aux différents ateliers : un atelier témoignage au cours duquel une personne en situation de handicap est venue témoigner et répondre à leurs questions ; un atelier parcours fauteuil qui leur a permis d'expérimenter concrètement les déplacements en fauteuil roulant à travers un parcours adapté dans la cour de l'école ; un atelier de mise en situation pour comprendre les différentes formes de déficiences visuelles.
Enfin, des activités relatives à l'accessibilité leur ont permis de mieux appréhender ce qui facilite ou complique l'accès aux lieux et aux activités au quotidien.
Merci à tous les intervenants : Vincent, Charlène, Danielle et Amandine dont les témoignages ont illustré avec force que leur désir de vivre et de s'investir demeure plus fort que les difficultés liées au handicap.

CHIFFRE

850 000

personnes ont une mobilité réduite.





LE MOT DES ÉLUS
MARC MAYET

« L'animateur maîtrisait parfaitement le sujet et bien d'autres. Ce fut une formation-sensibilisation très complète. La mise en situation avec des fauteuils roulants et les déplacements à l'aveugle ont été riches d'enseignement. »



SOLIDARITÉ

LANCEMENT RÉUSSI DES ATELIERS SMARTPHONE À CORENC

Le jeudi 24 septembre 2026, la commune de Corenc a donné le coup d'envoi de son tout nouveau cycle d'ateliers smartphone, une initiative conjointe du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) et de la Bibliothèque municipale de Corenc, menée en partenariat avec l'association L'Âge d'Or.

Cette première séance s'est déroulée à la Bibliothèque de Corenc, en présence de Raphaële Paturle, adjointe et Vice-Présidente du C.C.A.S., et Martine Juchat, Vice-Présidente déléguée et conseillère municipale spéciale.

Martine Juchat a introduit la séance par un discours au cours duquel elle a rappelé l'importance de lutter contre la fracture numérique et la nécessité de proposer aux seniors corençais un accompagnement adapté dans la découverte et l'utilisation des outils technologiques du quotidien.

« *Cette session permet l'apprentissage de l'outil téléphone, les participants étaient de tous âges et ravis de cette session. Les difficultés peuvent aussi toucher des personnes de 50 ans ! Les outils numériques sont différents selon qu'il s'agisse d'Android ou d'iphone et la version elle-même du téléphone peut changer. Les dix ateliers sont complets jusqu'à Noël, preuve de leur utilité et de leur succès.* »

Océane, représentante de l'association *L'Âge d'Or*, anime et accompagne les participants des 10 séances collectives proposées jusqu'à la fin de l'année.



« *Les outils évoluent tellement vite qu'il faudrait régulièrement faire des formations* », complète Martine Juchat. « *Connaître et utiliser les réglages de son téléphone, être sensibilisé et vigilant aux arnaques, voilà entre autres ce que permettent ces formations.* »

Ces rendez-vous permettront à chaque participant de progresser à son rythme, de gagner en autonomie et d'utiliser plus sereinement les outils numériques au quotidien.

Pour les personnes non inscrites rencontrant certaines difficultés numériques, quelles qu'elles soient, il est possible de bénéficier d'un accompagnement personnalisé avec les permanences numériques mensuelles organisées en mairie de Corenc le 10 décembre 2026 de 14 h 00 à 17 h 00.
Dates à venir pour 2027.
Plus de renseignements au : 04 76 18 50 00.



TRIBUNES

GROUPE CORENC EN CŒUR ENSEMBLE (MAJORITÉ MUNICIPALE)
Quelle place pour la minorité dans une équipe municipale ?

C'est une question délicate pour tout élu d'une équipe qui n'a pas « gagné » : comment participer à un projet porté par la majorité, sans renoncer à ses engagements ?

Faut-il s'opposer systématiquement, ou au contraire contribuer au débat démocratique tout en exerçant un contrôle sur l'action municipale, en proposant des idées et des alternatives ? Seuls les élus de la minorité pourront trancher ces choix et définir leur stratégie.

La loi leur donne pour cela de véritables droits : siéger et voter au Conseil municipal et en commissions, où il leur est facile de poser des questions orales ou écrites, consulter les documents nécessaires à la compréhension des délibérations proposées, disposer d'un espace d'expression dans le bulletin municipal, obtenir des salles de réunion ou encore se former, comme tout élu.

La minorité participe donc à la vie de la commune, même si la confidentialité de certains dossiers et la charge de travail des services limitent naturellement l'information qui peut être délivrée à chacun sachant que les services rendent compte de leurs actions au maire et aux élus en charge des dossiers.

Parfois aussi, des réunions sont destinées à la majorité seulement, telle que la rencontre qui a eu lieu avec le président de la métropole lors de laquelle nous avons présenté notre projet de mandat.

Lors du Conseil municipal du 23 septembre, interrogé sur l'accès de la minorité à l'information, le maire a rappelé ces droits et proposé plusieurs pistes concrètes : adresser directement au maire toute demande d'information, user des conseils municipaux pour questionner l'action municipale, déposer des amendements sur les délibérations, ou encore exercer pleinement son rôle de contrôle lors du débat budgétaire - à condition, bien sûr, de préserver l'équilibre budgétaire obligatoire pour toute commune – ou dans le cadre de la commission des marchés publics.

Depuis mars, les élus de la majorité travaillent à mettre en place ces nouvelles pratiques de dialogue. Le processus, longtemps bloqué, avance enfin progressivement, et nous espérons que chacun prendra sa part !

Les élus du groupe Corenc en Cœur Ensemble
Facebook : www.facebook.com/corenc.ensemble
corencensemble@gmail.com

GROUPE CORENC LISTE CITOYENNE
Des élus qui se rencontrent et font vivre la démocratie locale

Myriam Cinti, Camille Morel et Christophe Brumelot, ont participé aux premières **Assises métropolitaines**, organisées au Stade des Alpes. Près de 300 élus de Grenoble Alpes Métropole étaient réunis, avec une belle réussite : les 49 communes de la métropole étaient toutes représentées !

Cette rencontre était animée par Laurent Thoviste, adjoint au maire de Fontaine et vice-président chargé des territoires. Elle a permis d'échanger directement avec plusieurs membres de l'exécutif métropolitain et notamment Guillaume Lissy, maire de Seyssinet-Pariset et président de la Métropole qui a ouvert les Assises. Puis Laurence Ruffin, maire de Grenoble et première vice-présidente chargée de la stratégie économique et Raphaël Guerrero, maire de Jarrie et vice-président chargé des finances, ont répondu aux questions et propositions transmises en amont par les élus.

Dans une atmosphère bienveillante, nous avons vécu un véritable moment de démocratie et de dialogue direct entre élus municipaux et métropolitains.

La seconde partie de la journée était consacrée à des ateliers thématiques autour de l'écologie, l'énergie, l'urbanisme, la citoyenneté... Animés par les agentes et agents de la Métropole (parmi lesquels Clément Pesles, qui figurait sur notre liste CLIC à Corenc), ils ont permis d'approfondir ces sujets avec les services concernés.

Ces Assises ont aussi été l'occasion de retrouver et de rencontrer de nombreux élus avec lesquels nous partageons des valeurs et des convictions, dont Gildas Bouffaud, nouveau maire du Sappey-en-Chartreuse. Nous avons apprécié la force du collectif et le sentiment d'être pleinement reconnus, quelle que soit notre appartenance à la majorité ou à la minorité municipale.

Une charte de bonne conduite entre majorité et minorité a également été proposée. Nous en retenons une idée intéressante : mieux faire reconnaître les droits et les devoirs des conseillers municipaux qui siègent dans l'opposition.

Enfin, nous avons pu échanger avec le président de la Métropole pour lui faire part de notre souhait de le rencontrer. Nous regrettons en effet de ne pas avoir été associés à sa visite à Corenc cet été par la majorité municipale.

Une Vélorution toujours aussi mobilisatrice !

Trois élus CLIC ont également participé à la sixième Vélorution reliant Meylan, Corenc et La Tronche. Plus de 150 enfants et parents ont enfourché leur vélo pour partager ce moment convivial, toujours placé sous le signe de la bonne humeur !

Plusieurs élus étaient également présents, dont Hervé Rambaud Raffinet, élu de la majorité à Corenc, Pauline Gravoille et Arthur Bayle, adjoints au maire de La Tronche.

Merci aux associations Coverso, Tronch'Lucides, aux unions de quartier de Meylan et à Bricolo-Cyclette pour l'organisation de cette manifestation qui rencontre, année après année, le même succès et conserve tout son sens : encourager les mobilités actives et partager l'espace public autrement.

À retenir

Le prochain conseil municipal aura lieu le mercredi 9 décembre. Un point important sera consacré au rapport d'orientation budgétaire (ROB), présenté au préalable à la commission Ressources.

Pour nous contacter : elus.clic.corenc@gmail.com - 06 10 27 25 55

SOLIDARITÉS

RETOUR EN IMAGES DES PORTES OUVERTES AU VERGER

Le C.C.A.S. de Corenc a organisé, vendredi 9 octobre, une journée portes ouvertes à la résidence du Verger. L'occasion de visiter la résidence, de participer au truck de l'autonomie en présence de l'association Soliha et d'Optical Center, de partager un repas avec les résidents le midi et d'échanger avec les élus présents en ce jour dédié à nos aînés et au bien-vieillir.



L'association SoliHa animait un stand pour sensibiliser aux enjeux relatifs à l'habitat.



Le Directeur du C.C.A.S. présente la résidence et son évolution au fil des années.



Le truck de l'autonomie était présent sur le parvis de la résidence à l'occasion de la journée portes ouvertes.



Raphaële Paturle, Vice-Présidente du C.C.A.S. et Françoise Barthélémy, membre du Conseil d'Administration et conseillère municipale, au côté de l'équipe du C.C.A.S. et du directeur de l'établissement du Verger.



Optical Center proposait une consultation avec un bilan visuel et auditif.



Un repas était proposé le midi, préparé par Guillaud Traiteur.